

Protocole de terrain

Contexte et objectif

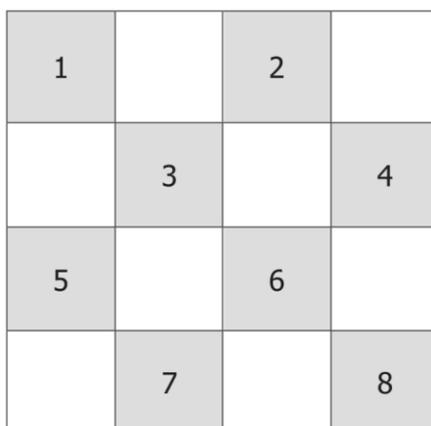
La Pie-grièche grise *Lanius excubitor* subit un déclin continu depuis un siècle, avec une forte contraction de son aire de répartition. Il reste aujourd'hui sans doute moins de 1000 couples en France.

Ce protocole vise à **estimer la taille de la population nicheuse** (c'est-à-dire le nombre de couples) **à l'échelle du Massif central**, dernier bastion de l'espèce en France puisqu'il accueille près de 90% de la population nationale. L'échelle géographique implique la **mobilisation d'un grand nombre de personnes, salariées comme bénévoles**, réparties dans plusieurs structures au sein de différents territoires (10 départements dans 3 régions).

Ce protocole s'inspire de celui proposé dans le PNA Pies-grièches 2014-2018, déjà expérimenté pour plusieurs espèces (Pies-grièches grise, méridionale et écorcheur). **La méthodologie se veut rigoureuse**, pour que les données puissent faire l'objet d'analyses statistiques (estimation robuste) et que le suivi soit reconduit ultérieurement (suivi de l'évolution des effectifs dans le temps).

Méthode et période de prospection

Une **maille de 2 km x 2 km** est attribuée à chaque observateur. Au sein de la maille, il devra prospecter **8 carrés de 500 m x 500 m**, disposés en quinconce selon le modèle ci-dessous :



Répartition en quinconce des 8 carrés à prospecter sur chaque maille

Les carrés qui présentent une couverture en habitats non favorables à la Pie-grièche grise (zones urbanisées ou boisements) supérieure à 50% ne sont pas prospectés.

Pour chaque carré, la prospection consiste en un **point d'observation (jumelles et longue-vue) et d'écoute, fixe, d'une durée de 15 min**. Idéalement, ce point se situe **au centre du carré**, mais l'observateur peut l'adapter selon l'accessibilité sur le site et afin d'optimiser la couverture visuelle.

Le passage complet sur l'ensemble des points est réalisé **au cours d'une même matinée, entre 30 min et 4 heures après le lever du jour, dans l'ordre de numérotation** des 8 carrés. Il est important de respecter la durée d'observation de 15 minutes sur chaque carré, pour pouvoir réaliser l'ensemble des points dans la durée impartie et ne pas biaiser les données acquises. Il est également demandé de respecter le même itinéraire de déplacement entre les différents carrés au cours de la saison.

Pour chaque maille, 3 passages sont à réaliser **entre le 1^{er} mars au 20 avril** (avant l'envol des jeunes), lors de journées de **météo favorable** et avec un espacement d'**au moins une semaine entre chaque passage**.

Les observations d'autres espèces de Pies-grièches et de toutes les autres espèces d'oiseaux peuvent également être notées (une liste sans effectifs suffit). Ces informations pourront permettre ultérieurement de chercher à mieux comprendre les cortèges avifaunistiques associés à la Pie-grièche grise.

Informations à noter

Pour chaque carré (500 m x 500 m) prospecté, noter sur la **fiche de relevé des observations** fournie (1 par maille) :

- L'heure de début du point ;
- L'heure d'observation de la 1^{ère} PGG observée sur le carré ;
- Le nombre total de PGG observées >1 fois dans chaque intervalle de 5 min (si 1 seul et même individu est observé au moins 1 fois dans chaque intervalle de 5 minutes, noter « 1 » pour chaque intervalle) ;
- Tous les indices comportementaux de reproduction (chant, parade, accouplement, transport de matériaux...) ;
- Tous les contacts de PGG durant la réalisation du point mais à l'extérieur du carré en cours et tous les contacts de PGG survenant au cours des déplacements entre chaque point.

Pour chaque carré prospecté, noter sur la **fiche de relevé d'habitats** fournie (1 par maille) les informations liées à la proportion de chaque milieu, aux éléments paysagers et à la dynamique d'évolution du milieu.

Pour chacun des individus observés, noter sur la **carte de terrain fournie** (1 par carré) :

- La localisation de l'emplacement du 1^{er} contact de PGG :
 - Au sein du carré : noter « G1 », puis « G2 », « G3 », etc.
 - En-dehors du carré : noter « G0 »

Conditions météorologiques (cf. Fiche de relevé des observations)

Vent		Pluie		Couverture nuageuse		Visibilité	
1	Absent	1	Absente	1	0 - 33 %	1	Bonne
2	Faible	2	Bruine	2	33 - 66 %	2	Modérée
3	Moyen à fort	3	Averses	3	66 - 100 %	3	Faible

Les fiches de prospection renseignées ainsi que la cartographie du secteur montrant les carrés prospectés au sein de chaque maille sont à envoyer au coordinateur local, y compris pour les sites dont la prospection n'a pas permis d'établir la présence de l'espèce. L'observateur pourra également joindre des photos des sites prospectés.

Coordinateurs locaux :

Auvergne : Sébastien Nottellet – sebastien.nottellet@lpo.fr

Ardèche : Anne Métaireau – anne.metaireau@lpo.fr

Loire : Emmanuel Vérice – emmanuel.vericel@lpo.fr

Limousin : Laura Taysse – laura.taysse@lpo.fr

Aveyron : Magali Trille – magali.trille@lpo.fr

Lozère : Fabien Sané - direction@alepe48.fr